



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

par GDF SUEZ

Partenaire officiel kite

## COMITÉ DIRECTEUR DU 24 MARS 2012 - CLICHY

### Compte rendu

#### Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTEDE Jean-Claude - BOURDEAUX Jean-Philippe - BURLLOT Bertrand - CHAUVIN Agnès - DESSAINT Hubert - DUCHESNE DE LAMOTTE François - GENSAC Véronique - JEAN Dominique - LACOUR Vincent - LAME Jean-Pierre - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - SÉNAC Thomas - SORREL Jérôme.
- ✓ Ligues : DANIEL Vincent - GILLES Yves - POULEAU Jean-Pierre.
- ✓ Invités : DURAND Dominique - ETIENNE Alain - THOMAS Vincent

Absents excusés : BONNENFANT Kevin - FAUCHIER Jeff – GARNIER Éric – KAUFFMANN Rémy

Pouvoirs : de BRAËMS Pierre à GENSAC Véronique - de PICHET Christophe à CHAUVIN Agnès

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves

Secrétariat : MAUREL Sophie - MARCHESI Brigitte.



## ORDRE DU JOUR

17 h 00 : début de séance du comité directeur

1.

Approbation du PV du comité directeur du 4 février 2012 ..... vote

2.

Validation des présidents et composition des commissions ..... vote

3.

Validation des gestionnaires de ligne budgétaire ..... vote

4.

Calendrier annuel BD et CD – rappel des dates et lieux

5.

Intervention de Dominique Durand, Président de la Ligue de la Réunion

6.

Questions diverses (notamment suite à l'assemblée générale)

Fin des travaux à 18 H 00

VOTE NUMÉRO 1, À MAIN LEVÉE

18 VOTANTS

Approbation du compte rendu du comité directeur du 4 février 2012

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

18 VOTANTS

Validation des présidents et composition des commissions  
suivant liste présentée

OUI À L'UNANIMITÉ

À noter que la mise à jour de la liste Compétition parapente doit être faite avec Fred Escriba.

Il est proposé que les deux candidats non élus lors de l'AG soient invités à chaque séance du comité directeur et intégrés dans des commissions.



Jérôme Sorrel présente le projet de recréer une verticalité au sein du CNK avec une autonomie dans le fonctionnement de certaines commissions dont la Sécurité (qui serait présidée par François Duchesne de Lamotte), les Sites et la Vie associative qui fusionnerait avec la commission Jeunes.

L'enjeu est de créer une dynamique pour attirer les kiteurs pratiquant hors structure à ce jour.

**VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE**

**18 VOTANTS**

**Validation des gestionnaires de ligne budgétaire  
selon liste présentée**

**OUI À L'UNANIMITÉ**

## Calendrier des prochaines réunions

- ✚ Comités directeurs  
16 juin 2012 à Lyon  
13 octobre 2012 à Lyon  
8 décembre 2012 à Clichy
- ✚ Bureau stratégique : 27 et 28 octobre 2012 à Rives (38)
- ✚ Assemblée générale 2013 avec vote électronique le 23 mars 2013 à Lyon (à confirmer)
- ✚ Réunions téléphoniques du bureau directeur : tous les 15 jours

## Intervention de Dominique Durand, président de la ligue de la Réunion

Dominique Durand évoque trois sujets :

- ✓ Il sollicite l'expertise de la fédération dans la construction d'un téléphérique entre Saint-Leu et le cirque de Mafate principalement le long du tronçon passant dans la zone d'évolution des libéristes à basse altitude.
- ✓ Il souhaite une réflexion de la DTN sur le développement territorial de l'île et en particulier sur la gestion d'un terrain d'atterrissage à Saint-Leu, source de conflit entre associations et écoles. Il semblerait que l'enjeu se situe au niveau d'une intégration d'un point de restauration/club-house. Le CD pense que cette buvette devrait peut-être se faire dans un deuxième temps.
- ✓ Il propose d'organiser une réunion de l'APL sur l'île de la Réunion.

## Questions diverses

Affaire Bonin : nous sommes à ce stade au niveau de la forme ; le fond viendra plus tard. Nous avons proposé une conciliation CNOSF qui a eu lieu, en ouvrant sur un appel auprès du Comité directeur. Cet appel est vraisemblable et pourrait avoir lieu lors du CD de mi-juin.

Une étape ultérieure au tribunal n'est pas exclue (si le CD confirme la décision initiale).



L'école est en vente, le vendeur soutient que la valeur de son école a baissé du fait de la perte du label et demande donc un dédommagement. Notre position est que le label est autant attaché à la qualité des personnes intervenant dans l'école et non pas seulement à l'école elle-même. À noter qu'un changement de DTE devrait donc impliquer une nouvelle demande de label.

Affaire OM : la commission Médicale est prête à examiner les éléments médicaux liés à la demande de licence compétition : une demande de dérogation aurait logiquement dû être faite.

Les attendus du jugement seront communiqués dès réception. La question de la levée du sursis pourrait être envisagée, mais reste à voir selon quelle procédure.

Il est important, comme évoqué en BD le 23 mars, que les bénévoles importunés en première ligne dans cette affaire soient soutenus au mieux par la fédération.

Information sur le voyage de Hubert Dessaint invité en Chine par l'intermédiaire de la Région Bretagne.

Hubert collectera quelques cadeaux fédéraux bien qu'il n'y ait pas grand chose à attendre de ces contacts. Pas de participation financière de la FFVL à ce déplacement.

Intervention de François Duchesne :

Trois accidents mortels en parapente dont un en speed-riding ont été enregistrés ces derniers temps sans explication claire de leur cause. Des malaises ou pertes de connaissance sont évoqués.

Dans un cas au moins il s'agissait d'un titre de participation et aucun certificat médical n'a donc été produit.

L'étude de ces dossiers va être menée mais il faut prévoir la rédaction d'une note d'information à associer à la souscription de ce type de formule, afin de sensibiliser sur les dangers et les éventuelles précautions à prendre. Ce sujet sera examiné au prochain CD.

\* Certificats médicaux : une réflexion doit être approfondie pour proposer une solution apportant une meilleure garantie sur la véracité effective de la déclaration de certificat médical. Soit on étudie une procédure inter-fédérale avec le ministère des Sports pour supprimer l'obligation de certificat de non contre-indication en élaborant des mises en garde sur les dangers et les nécessités physiques de chaque sport, ce qui n'est pas simple ; soit on se donne les moyens de vérifier que les certificats sont effectivement réalisés. Il est demandé de pouvoir mettre en place une solution dans ce domaine, avec l'aide de l'informaticien fédéral : on peut imaginer un espace où se procurer le modèle de certificat et où peuvent être renseignés la date, le nom et n° du médecin.

\* idem pour un espace sécurisé au service des membres de la commission Médicale fédérale car la comed a le plus grand mal à communiquer avec les médecins de ligue.

\* Des interrogations circulent sur la communication faite par l'AFK autour de son produit dont la confusion avec une licence fédérale est évidente, qui n'est pas une licence mais est présentée comme tel même s'ils ont changé le nom récemment.

Nous devons clarifier cette ambiguïté par une communication adaptée.

À noter que des professionnels AFK reviennent vers le produit fédéral afin d'être mieux couverts et assistés en cas de problème.

**La séance est levée à 18 h 30 et les participants remerciés.**